

**Sujet :** Re: CCAS - mandat n°1

**De :** Mairie d'Aussac-Vadalle <mairie@aussac-vadalle.fr>

**Date :** 20/03/2020, 15:33

**Pour :** "MICHEL Anthony (16)" <anthony.michel1@dgfip.finances.gouv.fr>, Gérard Liot <maire@aussac-vadalle.fr>

Monsieur MICHEL, bonjour,

Je ne comprends pas votre rejet. Tous les ans, les mandats sont émis avant le vote du budget. Et un ajustement ce fait au moment du vote du BP.

Pouvez vous m'en dire plus, SVP.

Vous en remerciant par avance,

Cordialement.

--

Mme ERDOGAN Sabrina  
Mairie  
61, rue de la République  
16560 AUSSAC-VADALLE  
Tél : 05.45.20.61.60

Le 19/03/2020 à 17:07, MICHEL Anthony (16) a écrit :

Bonjour,

Nous avons rejeté le mandat n°1 du CCAS pour l'urssaf (absence crédits - nous avions utilisé 75 € l'année dernière).

Cordialement,



Anthony MICHEL  
Centre des Finances Publiques de Mansle

tel: 05.45.20.36.62  
fax: 05.45.22.71.88

#### Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains  
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans  
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs  
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,  
éviter les embrassades